



# PROCÈS-VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuve pratique)

Site de formation continue – « LOIR-ET-CHER »

## SESSION 21/12/2023 - BLOIS

A, Blois, Le 4 janvier 2024

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
0000329059PE1	VTC	ADMIS
371475	VTC	ADMIS
347024	VTC	ADMIS
359650	VTC	ADMIS
368660	VTC	ADMIS
368741	VTC	ADMIS

La présidente de la Chambre de Métiers et de  
l'Artisanat Centre-Val de Loire

Aline MERIAU